Comme vous le savez peut-être, le conseil municipal de Villefranche a voté les tarifs pour les ZMEL :

Durant le conseil municipal, le cout des amarrages aux bouées a été annoncé

Longueur bateau	Tarif annuel TTC	Tarif passage par jour
6 à 8 mètres	1691 €	24 €
8 à 10 mètres	2881 €	36 €
10 à 12 mètres	4302 €	48 €
12 à 16 mètres	7029 €	

Donc si on compare avec les prix du port de la Darse pour les bateaux suivants :

ZMEL à l'ANNEE (45 places)

Longueur bateau	Prix ZMEL/an TTC	Prix annuel TTC PORT	%ZMEL/PORT
6,9	1691,40€	2 165€	78,12%
8,9	2881,20€	3 743 €	76,98%
10,9	4 302,60€	6 088 €	70,67%
12,9	7 029,00 €	8 352 €	84,16%

Donc les prix des places de ZMEL sont de 70 à 84% du prix de celles du port, et ce, pour n'avoir ni eau, ni électricité, ni ponton, ni place de parking, ni toilettes, ni douches, etc. De plus au-dessus de Force 5, les bateaux devront quitter la ZMEL pour aller s'abriter dans un port. (Ce qui engendrera des coûts supplémentaires, si tant est qu'ils puissent obtenir une place). Quel plaisancier va choisir une place de ZMEL, à un tel prix, étant donnés le peu de services et les contraintes ?

Mais les choses sont encore pires pour les prix de passage à la journée

ZMEL de PASSAGE en été (15 places)

Période Pleine (Eté)

Longueur bateau	Prix ZMEL journée TTC	Prix journée été PORT TTC	% sur periode pleine (TTC) % ZMEL/PORT
6,9 m	24,00 €	13, 80 €	173,91%
8,9 m	36,00 €	21,20 €	169,81%
10,9 m	48,00 €	30,90 €	155,34%
12,9 m	non communiqué	42,40 €	

L'amarrage à la bouée en ZMEL est de 155% à 173% plus cher qu'une place au port en été (toujours sans électricité, ni ponton, ni place de parking, ni toilettes, ni douches, etc.).

A nouveau, quel plaisancier va choisir une place de ZMEL, ä un tel prix, étant donnés le peu de services et les contraintes ?

La mairie n'a fait aucun sondage ou étude de marché auprès des associations pour demander aux plaisanciers s'ils utiliseraient ce service de ZMEL à ces prix.

Concernant le coût de la ZMEL : 820.740€ pour la pose de 60 bouées soit 13.679€ la bouée !
Elles vont sans doute être installées par Mare Nostrum, avec une marge bénéficiaire que l'on ne retrouve dans aucun commerce légal.

Qu'en pense l'état '? L'état sur son site www.ajpes-maritimes.gouv.fr a publié un document sur le scandale des ZMEL :

https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/30240/241891/file/SCANDALE%20DES%20ZMEL.pdf

Ce texte dénonce un scandale pour des bouées à 7.000€ l'unité à Cannes, alors que le projet de la mairie de Villefranche a un cout de 820 740€ pour la pose de 60 bouées soit 13 679€ la bouée !!!!

Le plus drôle, c'est que le texte a été rédigé par les « Amis de la rade de Villefranche » et que les autorités ont donc pris ce texte sur leur site Internet !

On trouve ce texte sur le site du gouvernement simplement en cherchant des informations sur le sujet dans Google.